

compte-rendu de la réunion du bureau directeur du 12 octobre 2020 en visio-conférence



Présents : M^{mes} Monique Ansquer, Marie-José Gaudefroy & Nathalie Lassalle
MM. Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Robert Nicolas & Georges Potard
Invités : MM. Jean-Philippe Mennesson, Christian Pastor & Philippe Pudelko

La séance débute à 18h10.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

> Une seule liste candidate pour l'administration de la ligue, pour la période olympique 2020-2024, a été réceptionnée par notre secrétariat général. Soumise à Alain Koubi, vice-président de la FFHandball et président de la commission de contrôle des opérations électorales pour l'Île-de-France, cette liste a été totalement validée. Elle a été communiquée aux clubs dans l'édition du journal de la ligue du vendredi 9 octobre.

Le président a invité Philippe Pudelko, tête de cette seule liste se présentant à l'élection du conseil d'administration 2020-2024 lors de notre AG électorale du 24 octobre, à participer à nos travaux

Un tour d'horizon des mesures de passation des consignes diverses concernant chaque secteur et commission de la ligue, à mettre en œuvre dès la prochaine élection, a permis d'en préciser les contours afin d'assurer la fluidité de la continuité des services de la ligue.

Un rappel a été fait aux comités par courriel du président, des principales obligations réglementaires et statutaires concernant la présentation des listes de binômes départementaux à soumettre aux votes des clubs lors de l'AG électorale du 24 octobre. L'ensemble des candidatures a été réceptionné par le secrétaire général, sauf celle du CD92 dont l'assemblée générale électorale se tiendra le 14 octobre en visio-conférence. Les dossiers sont conformes. La liste des candidats sera soumise dans le courant de la semaine aux clubs par courriel. Ne pouvant respecter le délai de dépôt réglementaire de cette liste auprès du secrétariat général régional, soit 12 jours avant l'assemblée générale, le binôme du comité 92 ne pourra être officiellement membre du conseil d'administration de la ligue pour la période 2020-2024, qu'après sa validation par l'assemblée générale ordinaire de la ligue de fin de saison 2020-2021.

FORMATION

> Comme les mesures prises en Île-de-France pour faire face à la crise sanitaire se sont renforcées, la MDH n'échappe pas à ces règles. En conséquence, un certain nombre d'opérations, dont des séminaires de l'Institut de formation fédéral sont reportées à une date ultérieure qui restera à définir.

Parallèlement, l'IFFE communique sur le lancement des offres de formation correspondantes dispensées par les Instituts territoriaux de formation qui ont reçu l'habilitation de la FFHandball pour :

- Le TFP *Éducateur de Handball* (niveau 4) – parcours en continu ou en apprentissage
- Le TFP *Entraîneur de Handball* (niveau 5) – parcours en continu ou en apprentissage

Pour renforcer les compétences afin de :

- former des jeunes en compétition
- encadrer des adultes en compétition,
- coordonner un projet sportif et ou technique
- développer le modèle économique de votre club

Ces habilitations portent sur :

- Le certificat fédéral *Former des jeunes* (ex-EIRJ / EIRE)
- Le certificat fédéral *Performer avec des adultes* (ex-EIRA)
- Les certificats fédéraux *Coordonner un projet sportif et/ou technique* et *Développer le modèle économique d'un club*

Informations à récupérer sur le site fédéral et celui de la ligue IDF.

PÔLES ESPOIRS FRANCILIENS

> Site d'excellence masculin (Créteil)

Le staff d'encadrement du site d'excellence masculin a dû mener une réunion de recadrage des polistes, relativement au respect des consignes sanitaires et de fonctionnement de la MDH. Une réunion avec l'ensemble des athlètes et

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

leurs parents se déroule ce jour le lundi 12 octobre à 19 h 30 à la MDH. Le service exploitation de la Maison était présent.

Le service exploitation de la MDH est présent pour resituer le cadre dans lequel s'insère le pôle espoirs.

Des cas contact de COVID-19 ont été détectés au lycée S^t-Exupéry fréquenté par de jeunes polistes jeudi dernier. Ceux-ci ont été testés et l'un d'entre-eux est cas positif. En conséquence, comme celui-ci a été en contact le mercredi précédent à l'entraînement avec les autres membres du pôle, nous avons décidé en accord avec les directives sanitaires gouvernementales et territoriales, de suspendre les activités du pôle espoirs sur le site de la MDH pendant la durée imposée à date de sept jours complets.

Les parents ont été invités à venir chercher leurs enfants en fin de journée le mardi 6 octobre pour procéder à un isolement de sept jours avec un retour en structure pôle (site de la MDH), le mardi 13 octobre au matin pour se rendre au lycée S^t-Exupéry. Ce retour à un fonctionnement normal ne pourra s'effectuer qu'en possession des examens demandés négatifs.

> **Site d'accession masculin (Eaubonne) : groupe 2006**

À l'issue d'un cas positif déclaré lundi dernier à son domicile et la communication par l'ARS, plusieurs cas se sont aussi confirmés dans le groupe d'entraînement des joueurs nés en 2006, à la suite aux tests demandés. Ainsi ce groupe reviendra en respectant la règle de la septaine jeudi soir 15 octobre prochain pour un retour en cours le vendredi 16 octobre, en possession de leur test négatif.

> **Site d'accession masculin (Eaubonne) : groupe 2005**

Seuls le groupe de 13 joueurs nés en 2005 continue une activité classique scolaire et sportive. Nous appliquerons pour un retour à la compétition tous les tests de cardiologie demandés à 14 jours avec un test Covid PCR négatif pour les six cas positifs. Eu égard du secret médical, seules les familles sont habilitées à communiquer les informations concernant les cas positifs Covid-19.

MDH ET COVID-19

> À la suite des annonces faites par le Ministre de la Santé, concernant le passage de Paris et petite couronne en « zone d'alerte maximale », au vu de la diffusion du coronavirus, et afin de limiter à l'indispensable les allées et venues au sein de la Maison du Handball, des mesures ont été prises, pour une durée minimale de 15 jours :

- retour au télétravail à 100 % pour l'ensemble des salariés de la fffhandball ;
- suspension de la possibilité de venir à la Maison du Handball de manière volontaire.

Ces décisions n'impactent pas l'organisation de la ligue qui continue à mixer télétravail / présentiel.

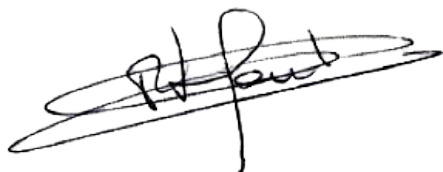
MUTATIONS

> La commission statuts et règlements a été invitée à gérer certains dossiers avec bienveillance, en tenant compte des difficultés de l'actualité sanitaire et afin de limiter l'impact négatif sur notre développement, notamment dans le secteur féminin.

COUPE DE FRANCE

> Le calendrier des coupes de France départementales vient de sortir. Sa mise en œuvre ne déroge pas aux difficultés d'organisation des rencontres du moment. Ces informations ont été remontées vers la COC nationale chargée du dossier.

La séance s'achève à 20h10.



Robert Lafond
Secrétaire Général



Georges Potard
Président